



Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement
de l'école de l'Étoile-du-Nord tenue
au 3220, rue de la Galaxie, Québec (Québec) G3E 0K2
le 26 février 2024, de 19 h à 21 h 35

Sont présents :

- Mme Dominik Arpin Bertrand, enseignante
- Mme Andréanne Bouchard Lefebvre, parent
- M. Serge Bourdeau, enseignant
- M. Yvon Boudreault, représentant du Club Optimiste
- Mme Lyne Montour, représentante équipe
- Mme Nathalie Dufour, enseignante
- Mme Chantal Ferland, parent
- Mme Marie-Michelle Gagnon, parent
- Mme Chantal Levasseur, directrice
- M. Jocelyn Pleau, représentant des Chevaliers de Colomb
- Mme Julie Anne Saucier, parent
- Mme Marie-Ève Giguère, parent

Parole au public

1. Mot de bienvenue

Mme Saucier souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE : 2023-2024-03-21

Mme Saucier fait la lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par Mme Dufour que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

Ajout au point 10 : **Demande aux Loisirs des Hauts Sentiers**

-
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE : 2023-2024-03-22

3. Suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2024

Mme Saucier mentionne que le montant de 500 \$ approuvé lors de la rencontre de février a été dépassé. La dépense s'est élevée à 517,19 \$.

IL EST PROPOSÉ par M. Bourdeau que le procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2024 soit adopté.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE : 2023-2024-03-23

4. Critères de sélection du directeur d'école

Mme Levasseur présente le processus de sélection de la direction d'école. Elle précise que les membres du CÉ peuvent donner leur avis quant au profil de compétences recherchées. Les membres du conseil d'établissement maintiennent leur avis sur les compétences recherchées énoncées dans la lettre envoyée à la direction générale de l'an dernier. Il est proposé d'envoyer cette lettre à nouveau cette année (voir pièce jointe). Mme Saucier va la rédiger et la partager aux membres du conseil.

CE : 2023-2024-03-24

5. Temps d'enseignement des spécialités

Mme Levasseur présente le document des périodes de spécialités par niveau. Il n'y a aucun changement à apporter au modèle 2023-2024.

M. Bourdeau questionne le temps de spécialités qui est réservé pour les élèves du 2^e cycle. Considérant la place importante de l'anglais au 3^e cycle à notre école, il est convenu de prioriser les arts au niveau du 1^{er} et 2^e cycle.

Un membre parent indique qu'une réflexion à propos des moyens pour soutenir la transition vers le programme d'anglais intensif sera nécessaire.

IL EST PROPOSÉ par Mme Giguère que les périodes de spécialités pour l'année 2024-2025 soient adoptées.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

CE : 2023-2024-03-25

6. Grilles-matières

Mme Levasseur présente les grilles-matières. Elle nous donne des précisions concernant la nouvelle matière *Culture et citoyenneté québécoise*. Elle mentionne également que la formule pour le programme d'anglais intensif en 2024-2025 est 5 mois en français et 5 mois en anglais pour la classe de 5^e/6^e année et de 6^e année.

IL EST PROPOSÉ par Mme Arpin Bertrand que les grilles-matières soient approuvées telles que présentées.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

CE : 2023-2024-03-26

7. Projet éducatif

Mme Levasseur présente le projet éducatif de l'école. Ce document est en développement depuis la première année de l'école. Il a été réalisé à la suite de différentes consultations auprès des membres de l'équipe de l'école et auprès des

parents. Il représente la vision, les valeurs et les orientations de notre communauté éducative de l'Étoile-du-Nord.

IL EST PROPOSÉ par Mme Saucier que le projet éducatif soit approuvé.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CE : 2023-2024-03-27

8. Sorties culturelles

Mme Levasseur présente les sorties culturelles prévues à l'horaire pour le moment. Ces sorties sont payées par la mesure du MEQ et vise de faire découvrir des lieux culturels aux élèves. Il n'y a pas de frais demandés aux parents.

IL EST PROPOSÉ par Mme Lefebvre que les sorties culturelles soient approuvées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CE : 2023-2024-03-28

9. Principes d'encadrement des coûts

Mme Levasseur présente les principes d'encadrement établis à l'école pour les frais chargés aux parents pour les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine et découpe.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Arpin Bertrand que les principes d'encadrement soient approuvés avec les modifications suivantes :

Point 5.1 : Majoration de 3 \$ de la contribution financière maximum qui peut être exigée aux parents.

Précolaire : 41 \$

Primaire (1^{re} à 5^e année) : 90 \$

Primaire (5^e/6^e année - 6^e année) : 102 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE : 2023-2024-03-29

10. Demande aux Loisirs des Hauts-Sentiers

Mme Levasseur mentionne qu'une demande de financement pour la réalisation de la cour d'école a été déposée aux Loisirs des Hauts-Sentiers.

IL EST PROPOSÉ par Mme Ferland que la demande de financement aux Loisirs des Hauts-Sentiers soit approuvée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Représentante au comité de parents

La représentante au comité de parents fait un résumé des points discutés.
Loi 25 : capsule à partager
Plan de rattrapage : Différentes phases
Examen du ministère

12. Présidente

Tous les enseignants ont reçu le 7 février 2024 un cadeau de la part du conseil d'établissement.

13. Enseignants

M. Bourdeau remercie les membres du conseil pour le cadeau reçu.

Mme Dufour informe le CÉ de la formation d'une chorale qui participera au concours des mini-stars du Club Optimiste.

14. Représentants de la communauté

Chevaliers de Colomb : M. Pleau nous mentionne que le Carnaval vient de se terminer.

M. Boudreault fait un retour sur la disco.

Le concours des Mini-stars aura lieu en avril.

Appréciation jeunesse et Canots Légaré à venir.

15. Direction

A) Cour d'école

Mme Levasseur mentionne qu'elle recevra des nouvelles prochainement de la demande de financement de la part de la Caisse Desjardins Des Rivières de Québec. La réponse de notre demande des Loisirs des Hauts-Sentiers nous parviendra à la fin mars. La demande au MEQ suivra en juin.

Une activité de financement se déroulera au printemps. La formule envisagée est à finaliser. Les informations suivront dans les prochains mois. Mme Levasseur nous présente un portrait de la phase 1.

B) Plan de rattrapage

Mme Levasseur informe le conseil que le plan de rattrapage se déroule avec la participation de la majorité du personnel. Des mesures de tutorat ont été mises en place, d'aide aux devoirs, des services en ergothérapie, mais également, l'ajout de ressources pendant les heures de classe pour permettre d'optimiser les rétroactions aux élèves. Le contexte de pénurie de main d'œuvre demeure un défi.

C) Services à l'école

Mme Levasseur présente un tableau comparatif des différents services offerts à l'école cette année. Il est constaté que les services aux élèves sont plus élevés cette année. Le nombre d'heures d'éducation spécialisée (T.E.S), les heures en orthopédagogie et également au niveau heures des professionnels est plus important que l'an dernier. Il est précisé aussi qu'il y a présentement 8 classes qui profitent du soutien d'un aide à la classe. Cela représente plus de 85 heures de soutien en classe par semaine pour ces classes.

D) Vie sportive

Mme Levasseur informe le conseil d'établissement de l'ajout d'une ressource en soutien à la vie sportive de l'école. Depuis début janvier, un éducateur au SDG est responsable des récréations actives. Il s'occupe également d'offrir différentes activités parascolaires après l'école, lorsque le gymnase est libéré par le SDG. Une offre de Multisports a été proposée, mais nous n'avons pas obtenu suffisamment d'inscriptions pour débiter l'activité. Une deuxième offre sera faite concernant le mini-volley. D'ailleurs, certains élèves représenteront notre école dans un tournoi inter-écoles pendant la semaine au retour de la relâche au badminton.

16. Service de garde

Le 19 avril, les élèves sont en sortie au Musée de la Civilisation. Pour les élèves du préscolaire, l'entrée est gratuite et le coût pour l'autobus est de 8,82\$. Pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année, le prix d'entrée est de 5,50\$ et le coût pour l'autobus est de 8,82\$.

17. Autre(s) sujet(s)


LEVÉE DE LA SÉANCE

CE : 2023-2024-03-30

À 21 h 35, **IL EST PROPOSÉ** par Mme Dufour que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Julie Anne Saucier
Présidente


Chantal Levasseur
Directrice